

AR Prefecture

006-210600540-20220607-0532022-DE  
Reçu le 10/06/2022  
Publié le 10/06/2022

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°53/2022

OBJET : CULTURE : Convention de développement de la lecture publique entre le Département et les collectivités partenaires du réseau départemental

L'an deux mille vingt-deux, le 07 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er juin 2022

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / ~~Martine DUNOYER DE SEGONZAC~~ / ~~Gracienne DODAIN~~ / ~~Thierry VISSIAN~~ / ~~Vanessa BEAUJAUD~~ / ~~Michaël TRUCCHI~~ / ~~Nathalie DIGANI~~ / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / ~~Sandrine GUGLIELMINO~~ / ~~Philippe JANIN~~ / Véronique MINISCLOUX / ~~Maëva THOMMERET~~ / Stephen VIALE

ABSENTS REPRESENTES : Jean-Christophe CENAZANDOTTI par Sabrina DIVRY, Martine DUNOYER DE SEGONZAC par Catherine DINI, Thierry VISSIAN par Romain BIANCHI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Maëva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX

ABSENTS : Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Gracienne DODAIN, Stephen VIALE,  
Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°103/2020 en date du 16 décembre 2020, le conseil municipal l'a autorisé à signer la convention de développement de lecture publique.

Cette convention est parvenue à échéance, il est nécessaire d'en signer une nouvelle qui définit le cadre de la coopération entre le Département des Alpes-Maritimes et la collectivité partenaire, pour ce qui concerne le développement de la lecture publique, les services apportés par la médiathèque départementale et les engagements attendus de la collectivité partenaire.

Oui cet exposé, le conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention annexée.

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17    Votants : 23    Absents : 4    Contre : 0    Abstentions : 2    Pour : 21

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI,

Maire de DRAP



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 09/06/2022  
Affichage en mairie le : 10/06/2022